

# Techniques de grimpe et de déplacement dans l'arbre

Perfectionnement - (Module 2)

## Public visé

Personnel exerçant dans le milieu paysager et forestier, et en relation avec le milieu de l'arbre.

## Prérequis

Savoir lire, écrire, parler français.

- Exercer une activité de base en espaces verts, notamment sur l'entretien.
- Connaître la physiologie de base du végétal, posséder quelques bases de reconnaissances des arbres.
- Maîtriser l'accès à l'arbre, posséder un statut d'arboriste grimpeur ou assimilé sanctionné par une attestation de capacité.

## Modalités et délais d'accès

Inscription 15 jours avant le début de la formation.

Etre en possession pour la formation, des EPI suivants : casque d'élagage (casque avec jugulaire, visière), pantalon et chaussures adaptés (anti-coupure), gants, baudrier, rappel, nœuds autobloquants, mousquetons triple mouvement, longe armée, paire de griffes. L'ensemble du matériel devra répondre à une vérification d'EPI de moins d'un an (cadre légale).

## Objectifs professionnels

Apporter des éléments de connaissances pratiques et théoriques apportant un complément au niveau de maîtrise déjà acquis sur la manière d'accéder et de se déplacer dans un arbre en sécurité.

## Moyens et méthodes pédagogiques

La pédagogie utilisée est active et centrée sur les participants, leurs expériences dans le domaine d'intervention, leurs ressentis. Genech Conseil privilégie la pratique, la co-construction, la coopération, les échanges dans le groupe nécessaire à une meilleure appropriation des informations et des techniques.

Les outils utilisés durant la formation sont divers et favorisent un rythme dynamique et une collaboration active et efficace des participants : travaux de groupe, jeux de rôle, analyse de pratique, debrief...

Un livret de formation est remis aux participants.

## Moyens :

- Pour les séquences théoriques en salle, Tableau Interactif (TBI), Vidéoprojecteur et salle multimédia avec postes informatiques.
- Pour les séquences de pratiques et d'acquisitions du geste professionnel, nous possédons un parc représentatif des matériels employés milieu forestier.)

## Conditions de mise en œuvre de l'action de formation :

En raison de la pratique avec utilisation de matériels à risque et au regard de la réglementation et des règles d'hygiène et de sécurité, le centre s'assure que les personnes suivant la formation aient les Equipements de Protection Individuel requis et en quantité suffisante afin de permettre le fonctionnement des séquences pratiques.

## Programme

### Les équipements de protection individuelles

Méthode de vérification systématique de son matériel avant utilisation.

### Législation

Connaissance des décrets et arrêtés relatifs à l'exercice de la profession.

### Le matériel d'aujourd'hui et de demain de l'arboriste-élagueur

Matériel de base et le Nouveau matériel (kit SRT, poulie...).

### Aborder l'arbre avant d'intervenir

Observer l'arbre et son environnement : état sanitaire et risque potentiels.

Déterminer les faiblesses mécaniques et se donner des critères de choix.

### Installer un système d'accès dans l'arbre et son matériel en vue de grimper

Présentation des méthodes courantes d'accès.

### Préparer, anticiper des travaux en hauteur (dans l'arbre)

Connaitre les risques liés au métier d'arboriste.

L'échauffement musculaire, hygiène de vie et gestion de l'effort.

Choisir son matériel et maîtriser son utilisation.

Réaliser divers nœuds autobloquants et installer des bloqueurs mécaniques.

### Mettre en place un système d'accès adapté à l'arbre et à l'intervention

Connaitre et maîtriser les différentes techniques (lancer de corde et de sac).

Adapter ses choix d'accès en fonction de l'arbre (architecture, essence...).

Connaitre le matériel d'ancrage de base, ses caractéristiques, son installation et désinstallation.

### Se déplacer dans l'arbre en sécurité

Organiser sa progression et gérer ses cordages.

Se positionner en poste de travail (double ancrage).

### Désinstallation du matériel présent dans l'arbre

Retrait du/des système(s) d'ancrage dans le respect du végétal et du matériel.

Conditionnement – rangement du matériel.

### Durée de la formation

4 jours, soit 28 heures

### Dates de la formation

À définir

### Nombre de participants

8 personnes minimum / 12 personnes maximum

### Lieu de la formation

**En Intra entreprise** : possibilité sur le site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

**En Inter entreprise** : sur l'ensemble du territoire national ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

### Tarifs de la formation

À partir de 25 € HT / heure / personne

Etude de prise en charge possible, voir avec l'organisme de formation.

Frais en sus : Collations, repas, matériel.

### Modalités d'évaluation

Evaluation pratique en situation.

Evaluation écrite suivie de la correction collective.

Bilan de satisfaction écrit et oral de la formation.

### Validation / Sanction

Attestation de fin de formation.

### Suite de parcours

Toutes nos formations en espaces verts, jardin et paysage.

### Accessibilité

Les mises en pratiques demandent l'accès à un site de pratique partenaire nécessitant la mise en place d'une convention pour définir le cadre sécuritaire et des responsabilités entre les co-contractants à la convention.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Contact(s)

Responsable pédagogique : Sébastien BLAIRON - [s.blairon@institutdegenech.fr](mailto:s.blairon@institutdegenech.fr)

Tél : 06 82 55 62 87

Contact administratif : Elise SAMMARCELLI - [e.sanmarcelli@institutdegenech.fr](mailto:e.sanmarcelli@institutdegenech.fr)

Tél : 03 20 62 29 96